

[Schéma de développement économique \(https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/developpement-economique/schema-de-developpement-economique\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/developpement-economique/schema-de-developpement-economique)

Image

Le Schéma de Développement Economique a été élaboré en 2017, avec un plan d'actions chiffré, mesurable et concret, puis lancé en 2018. L'ambition de ce schéma est de se positionner comme acteur de référence au sein des écosystèmes du développement économique durable, garant des marqueurs territoriaux et catalyseur d'énergies au service de l'activité, de l'emploi et de l'innovation. Il a été créé dans le contexte de la Loi Notre, en réponse aux attentes de ses partenaires.

L'objectif principal est de définir les orientations stratégiques du territoire en matière économique :

- ▶ Accompagner et faciliter le développement des entreprises du territoire,
- ▶ Soutenir les filières phares,
- ▶ Renforcer l'identité et la visibilité du territoire,
- ▶ Accompagner l'intégration de nouvelles entreprises et des nouveaux arrivants,
- ▶ Soutenir l'innovation.

Concrètement, les actions mises en place concernent :

- ▶ Le parcours résidentiel de l'entreprise et accueil de nouvelles entreprises : aménagement et commercialisation de terrains en zones d'activités, bourse de l'immobilier avec les partenaires, création de locaux ad hoc,...
- ▶ L'accompagnement des entreprises : développement, difficultés, gestion du quotidien
- ▶ L'animation territoriale : organisation d'événements sur le territoire dans le but de créer une synergie entre acteurs économiques
- ▶ La promotion - rayonnement : favoriser l'accueil de nouveaux arrivants (entreprises, sous-traitants, salariés), accompagner les démarches d'innovation
- ▶ Favoriser l'emploi et la formation : partenariat avec Pôle Emploi, la Région, le Département et les partenaires socio-économiques - organisation d'événements – de dispositifs supports

En 2019, EBER est reconnu comme « Territoires d'Industrie » de par son histoire et la part des emplois industriels (30%). C'est un plan d'action de reconquête industrielle et de développement des territoires lancé par la Gouvernment. Ce dispositif est centré sur 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des projets et simplifier.

CONTACT

Service
développement
économique
04 74 29 31 00
economie@entre-
bievretrhone [dot] fr
(economie[at]entre-
bievretrhone[dot]fr)